

TARENTAISE

AIGUEBLANCHE

Le site touristique, "les sentiers du Morel", inauguré



Entouré des élus et des représentants de l'ONF, André Pointet a coupé le ruban. Photo Amandine Grevon/OTW

Après une promenade conviviale sur le sentier de la forêt domaniale du Morel commentée par des agents de l'Office national des forêts, l'ensemble des élus de la communauté de communes des vallées d'Aigueblanche, Fabrice Panneckouke, Vincent Rolland et la population se sont retrouvés à l'aire de pique-nique pour l'inauguration des "sentiers du Morel". Deux heures de promenade pour découvrir ce nouveau sentier d'interprétation qui relie le hameau de Saint-Laurent à la cascade du Morel sur une boucle de 2,7 km de long et 120 mètres de dénivelé.

On sait que le torrent du Morel fut l'un des plus redoutables torrents de Savoie. Les hommes ont construit un

ouvrage colossal d'un km de long pour s'en protéger.

Autrefois fléau des Vallées d'Aigueblanche, le Morel est aujourd'hui un paisible torrent de montagne. En parcourant le sentier qui le longe, on découvre l'histoire de Pierre et de son pépé Augustin sur un chemin conté avec 10 stations découvertes commentées de façon pédagogique et éducative. À l'entrée du sentier, les randonneurs trouveront un livret qui les accompagnera le long de leur promenade.

Coût : 120 000 euros

La communauté de communes a voulu un site en parfaite harmonie avec son milieu naturel : éco conception du matériel pédagogique et du mobilier de loisirs. S'adressant

aux randonneurs, le président de la CCVA André Pointet a apporté des précisions quant au financement : 120 000 euros dont 30 % apportés par le conseil général et le conseil régional et une participation de l'ONF qui a pris en charge la conception et l'encadrement d'ensemble, des bornes botaniques, la remise en état de l'aire de pique-nique et le sentier d'interprétation.

Claude TATOUT

HISTORIQUE

Les aménagements du Morel ont débuté à la fin du XX^e siècle : 15 années pour réaliser différents ouvrages et 50 ans pour le reboisement des versants. Un barrage, 57 seuils, un tunnel d'un km de long, un endiguement de plus de 2 km et 44 000 arbres replantés.